



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingt-dixième session

18 février 2022

**Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation
des dépenses administratives et d'appui aux programmes**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Manoj Juneja
Directeur financier et Sous-Directeur exécutif
chargé du Département de la gestion des ressources
Programme alimentaire mondial
Courriel: manoj.juneja@wfp.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

NI089/f

RÉSUMÉ

- Le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP), créé en 2002, sert à comptabiliser tout écart entre les recettes du PAM provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects et les dépenses AAP de l'exercice financier. Le Compte de péréquation des dépenses AAP peut être utilisé pour consolider les réserves du PAM et toute utilisation du solde de ce compte doit recevoir l'approbation du Conseil d'administration.
- Créé en 1991, le Compte d'intervention immédiate (CII) est un mécanisme de préfinancement qui permet au PAM de fournir une assistance immédiate dans les situations où des vies sont menacées alors qu'aucune contribution n'est prévue.
- Afin d'atténuer le risque que le PAM ne soit pas en mesure de répondre à l'afflux simultané de demandes de financements au titre du CII alors qu'il est confronté à un niveau record de demandes d'une assistance alimentaire indispensable, il est proposé de transférer au CII 30 millions de dollars É.-U. provenant du Compte de péréquation des dépenses AAP.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à examiner le document intitulé «Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes», et à l'avaliser en vue de son approbation par le Conseil d'administration du PAM.

Projet d'avis

- **Conformément à l'article XIV du Statut du PAM, le Comité financier de la FAO conseille au Conseil d'administration du PAM d'approuver le projet de décision figurant dans le document intitulé «Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes».**



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 28 février-2 mars 2022

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 17 janvier 2022

WFP/EB.1/2022/5-A/1

Original: anglais

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes

Projet de décision*

Ayant examiné le document intitulé "Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes" (WFP/EB.1/2022/5-A/1), le Conseil approuve le transfert au Compte d'intervention immédiate, depuis le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes, d'un montant de 30,0 millions de dollars É.-U.

Introduction

1. Le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP), créé en 2002, sert à comptabiliser tout écart entre les recettes du PAM provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) et les dépenses AAP de l'exercice financier. Il peut être utilisé aux fins suivantes¹:
 - a) combler tout écart entre les recettes provenant du recouvrement des CAI et les dépenses AAP approuvées;
 - b) servir de réserve afin de couvrir le risque de réduction des recettes au titre des CAI ou de sous-financement du budget AAP;

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

¹ WFP/EB.A/2015/6-C/1.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Juneja
Directeur financier
et Sous-Directeur exécutif
Département de la gestion des ressources
Tél.: 06 6513-2885

Mme W. Bigham
Directrice adjointe
Division de la planification et de la performance
institutionnelles
Tél.: 06 6513-3716

- c) financer des initiatives internes d'importance primordiale ou des fonds d'appui à caractère thématique; et
 - d) consolider les réserves du PAM.
2. Toute utilisation du solde du Compte de péréquation des dépenses AAP doit recevoir l'approbation du Conseil d'administration.
 3. En 2006, le Conseil a décidé que le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP devait être fonction du montant annuel des crédits AAP qu'il avait approuvés. En 2015, le niveau cible de ce solde a été fixé à l'équivalent de cinq mois de dépenses AAP, et un niveau "plancher" correspondant à deux mois de dépenses AAP approuvées a été arrêté afin de couvrir le laps de temps nécessaire pour s'adapter à une diminution durable des recettes tirées du recouvrement des CAI et réduire en conséquence les dépenses AAP.

Compte de péréquation des dépenses AAP – prévisions pour 2022

4. Dans le Plan de gestion pour 2022-2024, il était prévu que le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP au 31 décembre 2022 s'établisse à 229,4 millions de dollars, ce qui correspond à 5,6 mois de dépenses AAP. Ainsi, ce solde prévisionnel supérieur au niveau cible, fixé à cinq mois, constitue déjà une marge de sécurité qui permettrait de faire face à une situation dans laquelle les recettes de l'exercice 2022 seraient inférieures au montant attendu, soit 8,4 milliards de dollars.
5. Or cette prévision tablait pour 2021 sur un produit des contributions de 8,6 milliards de dollars, ce qui donnait un montant de 511 millions de dollars au titre du recouvrement des CAI. Mi-janvier 2022, au moment de la rédaction du présent document, l'enregistrement des opérations financières de l'exercice 2021 aux fins de la clôture annuelle des comptes était toujours en cours. Les résultats financiers préliminaires laissent penser que pour l'exercice 2021, le montant des contributions effectivement reçues sera supérieur d'au moins 9 pour cent à l'estimation retenue dans le Plan de gestion. Ce niveau des contributions, supérieur aux attentes au cours des derniers mois de 2021, s'explique par la volonté de répondre aux besoins sans précédent qui résultent de l'aggravation de l'insécurité alimentaire due à différentes crises.
6. Cette hausse inattendue du produit des contributions va entraîner pour 2021 une augmentation proportionnelle des recettes tirées du recouvrement des CAI. Ces recettes supplémentaires, dont le montant s'élèvera à plusieurs dizaines de millions de dollars et dépassera certainement les 30 millions de dollars, se traduiront par un excédent qui sera versé au Compte de péréquation des dépenses AAP. Cela contribuera à gonfler plus encore le solde prévisionnel du Compte de péréquation des dépenses AAP pour 2022 et son solde effectif de 2021, par rapport au niveau cible équivalent à 5 mois de dépenses AAP.

Compte d'intervention immédiate

7. Créé en 1991, le Compte d'intervention immédiate (CII) est un mécanisme de préfinancement qui permet au PAM de fournir une assistance immédiate dans les situations où des vies sont menacées alors qu'aucune contribution n'est prévue².

² WFP/EB.3/2004/12-A.

8. Au fil des ans, des montants non négligeables ont été prélevés sur le Compte de péréquation des dépenses AAP afin de répondre à la nécessité cruciale de reconstituer les ressources du CII, en complément des contributions des donateurs. Des fonds ont été transférés du Compte de péréquation des dépenses AAP au CII afin d'atténuer le risque que les ressources ne suffisent pas pour financer simultanément plusieurs opérations d'urgence en 2015 (50 millions de dollars), en 2017 (15 millions de dollars), en 2018 (44 millions de dollars) et en 2020 (52,5 millions de dollars).
9. Le CII s'est avéré indispensable pour permettre au PAM de faire face à l'apparition de nouveaux besoins humanitaires. En 2021, les affectations de ressources au titre du CII ont atteint leur niveau le plus élevé des six dernières années, avec un total de 220 millions de dollars alloués à 49 plans stratégiques de pays. Les allocations les plus importantes sont allées aux plans stratégiques pour l'Afghanistan (38 millions de dollars), le Yémen (28 millions de dollars), le Mozambique (26 millions de dollars) et le Nigéria (19 millions de dollars); le montant mensuel des allocations s'est établi à 18,33 millions de dollars en moyenne, en hausse de 17 pour cent par rapport à 2020. Au 11 janvier 2022, le PAM avait débloqué 5,62 millions de dollars provenant du CII pour faire face à la crise humanitaire persistante qui sévit au Myanmar, afin de porter assistance aux personnes déplacées en raison du conflit.
10. Malgré les contributions généreuses que les donateurs ont affectées au CII en 2021, ce compte affichait début 2022 un solde extrêmement bas puisqu'il s'établissait à 35 millions de dollars, soit moins de la moitié de son solde d'ouverture de 2021. Ce niveau résulte d'une aggravation sans précédent du problème de la faim et de situations d'urgence dont la fréquence et l'ampleur ont augmenté en 2021. Il faut s'attendre à ce que la demande de crédits provenant du CII se maintienne à un niveau exceptionnellement élevé tout au long de l'année 2022.
11. Bien que le PAM continue de privilégier les mesures visant à accroître les contributions au CII, il est indispensable de puiser dans les réserves du PAM pour reconstituer d'urgence les ressources de ce compte afin de financer les activités destinées à sauver des vies menées pour faire face à des situations d'urgence simultanées.

Demande de transfert du Compte de péréquation des dépenses AAP au CII

12. Conformément à l'une des finalités du Compte de péréquation des dépenses AAP, depuis 2015, le CII a déjà reçu des transferts provenant de ce compte à hauteur de 161,5 millions de dollars au total. Afin d'atténuer le risque que le PAM ne soit pas en mesure de répondre à l'afflux simultané de demandes de financements au titre du CII alors qu'il est confronté à un niveau record de demandes d'une assistance alimentaire indispensable, il est proposé de transférer au CII 30 millions de dollars provenant du Compte de péréquation des dépenses AAP. Ce transfert limité permettrait au PAM de mettre à profit, pour apporter une assistance vitale, l'augmentation inattendue des recettes au titre des CAI obtenues en 2021, le produit des contributions ayant été supérieur au montant prévu dans le Plan de gestion approuvé par le Conseil en novembre 2021.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CAI	coûts d'appui indirects
CII	Compte d'intervention immédiate
dépenses AAP	dépenses administratives et d'appui aux programmes